



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[I - K - L]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

JOY

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60928](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60928)

noissoit le rare mérite de Jouvenet; il le chargea de peindre à fresque les 12 Apôtres, au-dessous de la coupole de l'église des Invalides, & l'illustre artiste l'exécuta de la plus grande manière. Son pinceau fut aussi employé dans la chapelle de Versailles. Un travail excessif altéra sa santé; il eut une attaque d'apoplexie, & demeura paralytique du côté droit. Cependant il dessinoit encore de la main droite, mais avec beaucoup de difficulté. Enfin il s'habitua à se servir de la main gauche. On voit plusieurs magnifiques ouvrages qu'il a exécutés de cette main; entr'autres, le tableau appelé le *Magnificat*, dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Ce peintre avoit une imagination vive, beaucoup d'enjouement dans l'esprit, de franchise & de droiture dans le caractère. Son pinceau ferme & vigoureux, la richesse de sa composition, sa grande manière charment & étonnent le spectateur, sans le séduire par le coloris, qu'il a peut-être un peu trop négligé.

JOUY, (Louis-François de) avocat au parlement & du clergé de France, né à Paris le 2 mai 1714, mort dans la même ville le 6 février 1771, se livra particulièrement aux matières ecclésiastiques. Il fut chargé des affaires du clergé, & s'en acquitta avec honneur. On a de lui : I. *Principes sur les droits & obligations des Gradués*, in-12, II. *Supplément aux Loix Civiles dans leur ordre naturel*, in-fol. III. *Arrêts de Réglemens recueillis & mis en ordre*, 1752, in-4°. IV. *Conférences des Ordonnances Ecclésiastiques*, 1753, in-4°.

Après sa mort on trouva chez lui manuscrits : *Principes & usages concernant les Dîmes*, 1776, in-12; & *la Coutume de Meaux*, ouvrage qu'il avoit déjà mis au jour, & dont il avoit préparé une nouvelle édition.

JOYEUSE, (Guillaume, vicomte de) étoit fils puîné de Jean de Joyeuse, gouverneur de Narbonne, d'une famille illustre. On le destina à l'église, & il eut même l'évêché d'Aléth du vivant de Jean-Paul, son frere aîné; mais comme il n'étoit pas lié par les ordres sacrés, il embrassa depuis la profession des armes. Il servit utilement le roi Charles IX dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la religion, fut fait maréchal de France par le roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE, (Anne de) fils du précédent, duc & pair, & amiral de France, premier gentilhomme de la chambre, & gouverneur de Normandie, fut un des principaux favoris du roi Henri III, qui lui fit épouser Marguerite de Lorraine, sœur puînée de la reine Louise son épouse. Joyeuse commanda, l'an 1586, une armée dans la Guienne contre les huguenots. Il y remporta quelques avantages, & ne voulut faire aucun quartier à un détachement qu'il surprit au Mont-St.-Eloi. Cette sévérité fut punie bientôt après par une véritable barbarie; car ayant été vaincu à Coutras le 20 octobre 1587, les huguenots le tuèrent de sang-froid, en criant le *Mont-St.-Eloi!* quoi qu'il offrit 100 mille écus pour racheter sa vie. Le maréchal de

Joyeuse, inexorable les armes à la main, étoit doux & généreux dans la société. Un jour ayant fait attendre trop longtemps les deux secrétaires-d'état dans l'antichambre du roi, il leur en fit ses excuses, en leur abandonnant un don de 100 mille écus que le roi venoit de lui faire.

JOYEUSE, (François de) cardinal, frere du précédent, né en 1562, fut successivement archevêque de Narbonne, de Toulouse & de Rouen. Il fut chargé des affaires les plus épineuses & les plus importantes par les rois Henri III, Henri IV & Louis XIII. Il s'acquitt tous les suffrages par sa prudence; par sa sagesse & par sa capacité dans les affaires. Il mourut à Avignon, doyen des cardinaux, en 1615, à 53 ans, après s'être illustré par plusieurs fondations: I. D'un *Séminaire* à Rouen. II. D'une *Maison* pour les Jésuites à Pontoise. III. D'une autre à Dieppe pour les Peres de l'Oratoire.

JOYEUSE, (Henri de) né en 1567 de Guillaume, vicomte de Joyeuse, porta d'abord les armes avec distinction jusqu'en 1587. La perte de sa femme & une vision qu'il crut avoir, le déterminèrent à faire profession chez les Capucins, sous le nom de *Frere Ange*. L'année d'après, les Parisiens ayant résolu de députer à Henri III, pour le prier de revenir habiter la capitale, *Frere Ange* se chargea de la commission, mais ce fut sans succès. Il resta dans son ordre jusqu'en 1592. Le grand-prieur de Toulouse, son frere, s'étant noyé dans le Tarn vers ce tems-là, les Ligueurs du

Languedoc l'obligerent de sortir de son cloître pour se mettre à leur tête. Le guerrier capucin combattit vaillamment pour le parti de la Ligue, jusqu'en 1596, qu'il fit son accommodement avec le roi Henri IV. Ce prince l'honora du bâton de maréchal de France; mais quelque tems après il reprit son ancien habit. Le cloître ne fut plus pour lui qu'un tombeau. Livré aux jeûnes, aux veilles & à la plus rigoureuse pénitence, il ne pensa plus au rôle qu'il avoit joué sur le théâtre brillant & fragile du monde, que pour répandre des larmes ameres. Il mourut à Rivoli, près de Turin, en 1608, à 41 ans. Il avoit épousé la sœur du duc d'Epéron, qui ne lui donna qu'une fille, Henriette-Catherine, laquelle épousa en 1599 le duc de Montpensier, & en 1611 le duc de Guise. Elle mourut en 1656, à 71 ans. M. de Callieres a écrit la *Vie de Frere Ange de Joyeuse*. Elle est édifiante, & bien propre à le justifier contre ceux qui, sans raison, ont voulu suspecter la sincérité de sa piété.

JUAN D'AUTRICHE, (Don) fils naturel de l'empereur Charles-Quint, qui déclara ce secret en mourant à Philippe II son fils, naquit à Ratisbonne en 1547. C'est très-calomnieusement, comme l'observe le président Hénault, qu'un forcené a avancé que Charles l'avoit eu de sa propre sœur Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; il l'a eu d'une Allemande, fille de condition, nommée Barbe Blomberg (& selon quelques-uns, d'une princesse, mais qui ne lui appartenoit en rien),